

Délibération 2021-268
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

POINT N°2 : Approbation du procès-verbal du 9 juillet 2021

Visa :

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN
Vu la date d'élection du président de l'université
Vu la date d'élection de la vice-présidente du CA
Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2021, tel qu'annexé à la présente délibération.

Votants présents ou représentés : 30

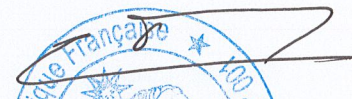
Pour : 29


Abstention : 1

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord


Christophe FOUQUERÉ



Délibération 2021-269
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

POINT n° 4 : CFVU Approbation de l'ouverture d'une formation courte dans les formations en santé

Visa :

Vu le code de l'éducation,
Vu les documents approuvés par la Commission de la formation et de la vie universitaire du 16 septembre 2021
Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Délibération :

Les membres du Conseil d'administration approuvent l'ouverture de la formation courte : Intégrer des enseignants de la perspective patient dans les formations en santé.

Votants présents ou représentés : 30


Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord



Christophe FOUQUERÉ

Délibération 2021-270
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

POINT n° 4 : CFVU Approbation de l'ouverture du Master « Contrôle de gestion et finance d'entreprise » délocalisé au Maroc

Visa :

Vu le code de l'éducation,
Vu les documents approuvés par la Commission de la formation et de la vie universitaire du 16 septembre 2021
Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Délibération :

Les membres du Conseil d'administration approuvent l'ouverture du Master « contrôle de gestion et finance d'entreprise » délocalisé au Maroc. Il s'agit d'un nouveau projet de partenariat approuvé par le Conseil de gestion de l'UFR Sciences économiques et de gestion le 10 juin 2021.

Votants présents ou représentés : 30

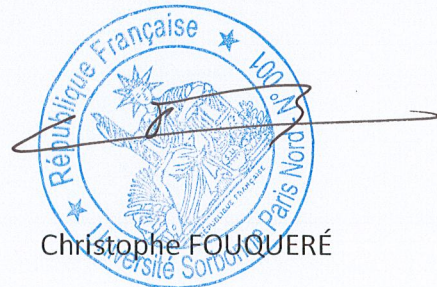
Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord



Christophe FOUQUERÉ

Délibération 2021-271
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

POINT n° 4 : CFVU Approbation de l'ouverture du Master « Comptabilité Contrôle Audit » en Tunisie

Visa :

Vu le code de l'éducation,

Vu les documents approuvés par la Commission de la formation et de la vie universitaire du 16 septembre 2021

Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Délibération :

Les membres du Conseil d'administration approuvent l'ouverture du Master « Comptabilité Contrôle Audit –CCA » délocalisé en Tunisie. Il s'agit d'un nouveau projet de partenariat approuvé par le Conseil de gestion de l'UFR sciences économiques et de gestion le 10 juin 2021.

Votants présents ou représentés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord



Christophe FOUQUERE

Délibération 2021-272
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

**POINT n° 4 : CFVU Approbation de l'ouverture d'une Licence professionnelle délocalisée
au Cameroun**

Visa :

Vu le code de l'éducation,
Vu les documents approuvés par la Commission de la formation et de la vie universitaire du 16 septembre 2021
Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Délibération :

Les membres du Conseil d'administration approuvent l'ouverture de la licence professionnelle « Management des activités commerciales parcours tourisme, restauration » délocalisée. Cette formation est assurée par l'IUT de Saint-Denis en partenariat avec l'Institut Supérieur de Gestion et d'Hôtellerie à Douala (CAMEROUN).

Votants présents ou représentés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord



Christophe FOUQUERE

Délibération 2021-273
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

POINT n° 4 : CFVU Approbation des décisions de la commission FSDIE projet

Visa :

Vu le code de l'éducation,
Vu les documents approuvés par la Commission de la formation et de la vie universitaire du 16 septembre 2021
Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Délibération :

Les membres du Conseil d'administration approuvent les décisions de la commission FSDIE réunie le 8 juillet 2021 afin de financer quatre projets présentés par des étudiants pour un montant total de 24 500 euros.

Votants présents ou représentés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord



Délibération 2021-274
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

POINT N°5 : Approbation concernant les décisions émanant du Conseil académique du 21 septembre 2021

Visa :

Vu le code de l'éducation,

Vu l'avis de la Commission de la Recherche de l'Université Paris XIII, dénommée USPN du 2 mars 2021

Vu l'avis du conseil académique de l'Université Paris XIII, dénommée USPN du 29 juin 2021

Délibération :

Les membres du Conseil d'administration donnent un avis favorable à la modification du plafond de la décharge maximale accordée pour la direction d'une école doctorale qui passe de 64 HETD à 96 HETD.

Votants présents ou représentés : 30

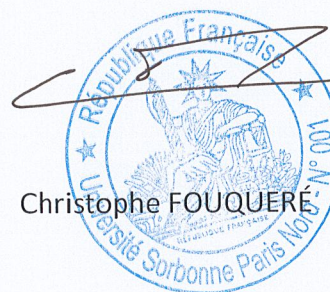
Pour : 30

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord



Christophe FOUQUERE

Délibération 2021-275
Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2021

POINT N°6 : Approbation de la campagne d'emploi PRAG-PRCE et agrégation du supérieur

Visa :

Vu les travaux de la commission des postes du Conseil académique
Vu l'avis favorable du Conseil académique du 21 septembre 2021
Vu l'avis favorable du Comité technique du 22 septembre 2021

Les membres du Conseil d'administration ont donné un avis favorable sur :

- le recrutement de 20 postes d'enseignants du second degré dans le supérieur (PRAG, PRCE, PLP, PEPS)
PRAG Eco/gestion (05/06), département GEA, IUT Saint-Denis
PRAG* Eco/gestion (05/06), IUT Villetaneuse
PRAG Lettres (09/10), Institut Galilée
PRAG Lettres (9-10), IUT Villetaneuse
PRAG Maths (25), Institut Galilée
PRAG Chimie (33), département SGM, IUT Saint-Denis
PRAG Chimie (33), Institut Galilée
PRAG Méthodes/production industrielle (60), département GMP, IUT Saint-Denis
PRAG* Génie électrique (61), département Réseaux et télécommunications, IUT Villetaneuse
PRAG Génie électrique (61), Institut Galilée
PRAG Communication (71), IUT Villetaneuse
PRAG Communication (71), IUT Villetaneuse
PRAG activité sportive (74), département STAPS, UFR SMBH
PRAG activité sportive (74), DAPS
(* postes déjà publiés campagne 2021 et non pourvus)
PRAG Lettres (09-10), UFR LLSHS
PRAG Anglais (11), Institut Galilée
PRAG Anglais (11), UFR SEG
PRAG Anglais (11), département CS, IUT Bobigny
PRAG Anglais (11), département HSE, IUT Saint-Denis
PRAG Anglais (11), IUT Villetaneuse
Ou pour ces six postes de Prag, mesures d'accompagnements significatives si non recrutement à 384h
- un poste «agrégation du supérieur soumis au concours national d'agrégation ».
PR Section 01 , droit privé (laboratoire IRDA, DSPS)

Votants présents ou représentés : 31

Pour : 28

Abstention : 0

Contre : 3

Ne prend pas part au vote : 0



Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord

Christophe FOUQUERÉ